

AVIS DU MAIRE

PROJET D'UNE STATION D'ANTENNES RELAIS SFR Lieudit « Le Mont »

Conformément à la loi, la société SFR a informé la Commune, le 27 septembre 2024, de son projet d'installation d'une station d'antennes relais SFR au lieudit « Le Mont ».

Le document d'information communale établi dans ce cadre, avec le plan de localisation est mis à disposition du public, à l'accueil général de la mairie, où il peut être consulté librement, aux heures habituelles d'ouverture au public du Secrétariat de mairie.

Le public est invité à faire connaître ses observations sur ce projet – soit par courrier postal, soit par mail à l'adresse mairie@chavanod.fr – dans le délai réglementaire de 3 semaines à compter de la mise à disposition du dossier d'information, c'est-à-dire que les courriers et mails devront être réceptionnés en mairie au plus tard le 25 octobre 2024.

CHAVANOD, le 04 octobre 2024

Le Maire,



Franck BOGEY.